



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES POUR VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION A LA FORMATION :

BPJEPS SPECIALITE "EDUCATEUR SPORTIF" MENTION "ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION"

1. Photographie d'identité
2. Pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire) ou titre de séjour en cours de validité pour les nationalités hors UE.
3. Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement BPJEPS SPECIALITE "EDUCATEUR SPORTIF" MENTION "ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION » datant de moins d'un an à l'entrée en formation, **établi conformément au modèle en pièce jointe**
 - Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager, le cas échéant, les tests d'exigences préalables selon la certification visée
4. Attestation de réussite à l'unité d'enseignement « Premiers Secours en Équipes de Niveau 1 » (PSE1) ou « Premiers Secours en Équipes de Niveau 2 » (PSE2) ou **Equivalent** en cours de validité et couvrant toute la période de formation

Les sapeurs-pompiers volontaires titulaires du module de formation au prompt secours (Alinéa 1 Art. 22 de l'Arrêté du 8 août 2013),
Les sapeurs-pompiers professionnels titulaires du module de secours à personnes (Alinéa 1 Art. 25 de l'Arrêté du 30 septembre 2013),
Les sapeurs-pompiers de Paris titulaires de l'une des formations suivantes : SPP, SAV ou SPE,
Les marins-pompiers de Marseille titulaires de l'un des brevets élémentaires suivants : BE MOPOMPI,
5. Photocopie du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) en cours de validité et couvrant toute la période de formation et si nécessaire produire l'attestation justifiant que le document est à jour de sa vérification de maintien des acquis

6. Attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes établi conformément au modèle en pièce jointe
7. Photocopie de tous vos diplômes de formations initiales et de formations sportives, notamment ceux pouvant donner des équivalences et/ou dispenses
8. Curriculum Vitae
9. Photocopie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou JAPD (pour les moins de 25 ans)
10. Photocopie de l'Attestation de recensement (Obligatoire région AURA. Obligatoire région BFC si pas de JDC ou JAPD).
11. Extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) (pour les plus de 18 ans), datant de l'année en cours. Vous pouvez le télécharger sur le site: <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>